

QUE SONT LES HYPERSENSIBILITÉS ENVIRONNEMENTALES?

Les personnes souffrant d'hypersensibilités environnementales réagissent négativement à des contaminants de toutes sortes (pesticides, produits de nettoyage, solvants, parfums, moisissures, rayonnements électromagnétiques, etc.), et ce, à un degré d'exposition qui, à première vue, ne provoque aucune réaction chez la plupart des gens. Ces réactions peuvent affecter plusieurs systèmes du corps. En effet, les divers symptômes peuvent toucher notamment les systèmes respiratoires, digestifs, dermatologiques et neurologiques. Ils peuvent être inconfortables ou très graves, voire même incapacitants. Selon Statistique Canada, les hypersensibilités environnementales constituent un problème de santé de plus en plus répandu.

LES HYPERSENSIBILITÉS ENVIRONNEMENTALES SONT-ELLES SEMBLABLES AUX ALLERGIES ?

Initialement, les hypersensibilités environnementales étaient considérées comme des allergies. Dans les deux cas, l'évitement des déclencheurs permet aux personnes atteintes de rester en bonne santé. Toutefois, la découverte des mécanismes d'action des allergies (immunoglobulines de type E), a permis de comprendre qu'ils n'étaient pas responsables des hypersensibilités environnementales. Dans les deux cas, toutefois, on soupçonne que la contamination chimique est liée à leur prévalence accrue dans la population.

ENCORE UN AUTRE INTERDIT ! ET QU'EST-CE QUE LES PERSONNES HYPERSENSIBLES FONT DE MON DROIT DE ME PARFUMER ?

Selon le principe de la « balance des inconvénients », les personnes en bonne santé doivent faire des ajustements pour éviter de provoquer des effets néfastes sur la santé d'un groupe de personnes, si minoritaire soit-il, et ce, surtout lorsqu'il est question de milieux de travail et d'espaces publics partagés. Les mesures d'accommodement pour les personnes souffrant d'hypersensibilités environnementales – pas de parfum, plus de ventilation, produits de nettoyage les moins toxiques possible – se traduisent par une amélioration de la qualité de l'air intérieur, un phénomène salubre pour tout le monde. En 2012, on ne fume plus dans son lieu de travail ou dans les édifices publics. Eh bien, c'est le même principe que l'on vise en matière d'hypersensibilités environnementales ! Non seulement vos concitoyens et collègues qui en sont atteints vont vous remercier, mais aussi toutes les personnes qui souffrent d'asthme, d'allergies et d'autres maladies respiratoires ou cardiaques.

AU QUÉBEC, LES HYPERSENSIBILITÉS ENVIRONNEMENTALES SONT-ELLES RECONNUES COMME ÉTANT UNE MALADIE COMME LES AUTRES ?

Côté juridique, les hypersensibilités environnementales sont reconnues comme étant un handicap au plan des droits de la personne, et ce, tant au Québec qu'au Canada. La Commission des lésions professionnelles a déjà reconnu le droit aux indemnités de la CSST pour les travailleuses et travailleurs ayant développé des hypersensibilités environnementales en lien avec une exposition au travail.

Côté médical, le ministère de la Santé et Service sociaux du Québec ne reconnaissant toujours pas les hypersensibilités environnementales en 2012, il n'existe pas de code diagnostique. Seul un petit nombre de médecins québécois sont outillés pour les diagnostiquer. Des Québécoises et Québécois qui en souffrent sont parfois obligés de se rendre en Ontario pour obtenir des soins de santé. D'autres personnes multiplient les visites médicales, car elles deviennent de plus en plus malades.

L'Ontario et la Nouvelle-Écosse comptent des cliniques spécialisées qui traitent les hypersensibilités environnementales. Le Parlement européen demande à ses États-membres de reconnaître les hypersensibilités environnementales dans leur classification des maladies, si ce n'est pas déjà fait. Il est temps que le Québec se mette au pas!

RIEN NE PARAÎT DE CETTE MALADIE. ALORS COMMENT SAVOIR QU'ELLE N'EST PAS JUSTE « DANS LA TÊTE » DE LA PERSONNE QUI SE DIT HYPERSENSIBLE À DES SUBSTANCES TOXIQUES QUI NE TOUCHENT PERSONNE D'AUTRE ?

C'est justement un état de susceptibilité accrue chez certains individus dont le corps n'arrive plus à se défendre contre une multitude de petits assauts toxiques qui caractérise les hypersensibilités environnementales. Il est vrai que certains symptômes des hypersensibilités environnementales sont imperceptibles par l'entourage : maux de tête, fatigue, difficulté à se concentrer, le fait de se sentir « sonné » ou étourdi, ou encore, de sentir que l'on a le cerveau embrouillé. Le corps de la personne peut donc paraître intact. Cependant, ce n'est pas parce que les symptômes ne sont pas visibles qu'ils ne sont pas pour autant réels.



Pour plus d'informations :
www.HypersensibiliteEnvironnementale.com



QUAND
L'ENVIRONNEMENT
REND **MALADE**

Besoin de
comprendre,
besoin
d'agir

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR
LES HYPERSENSIBILITÉS
ENVIRONNEMENTALES